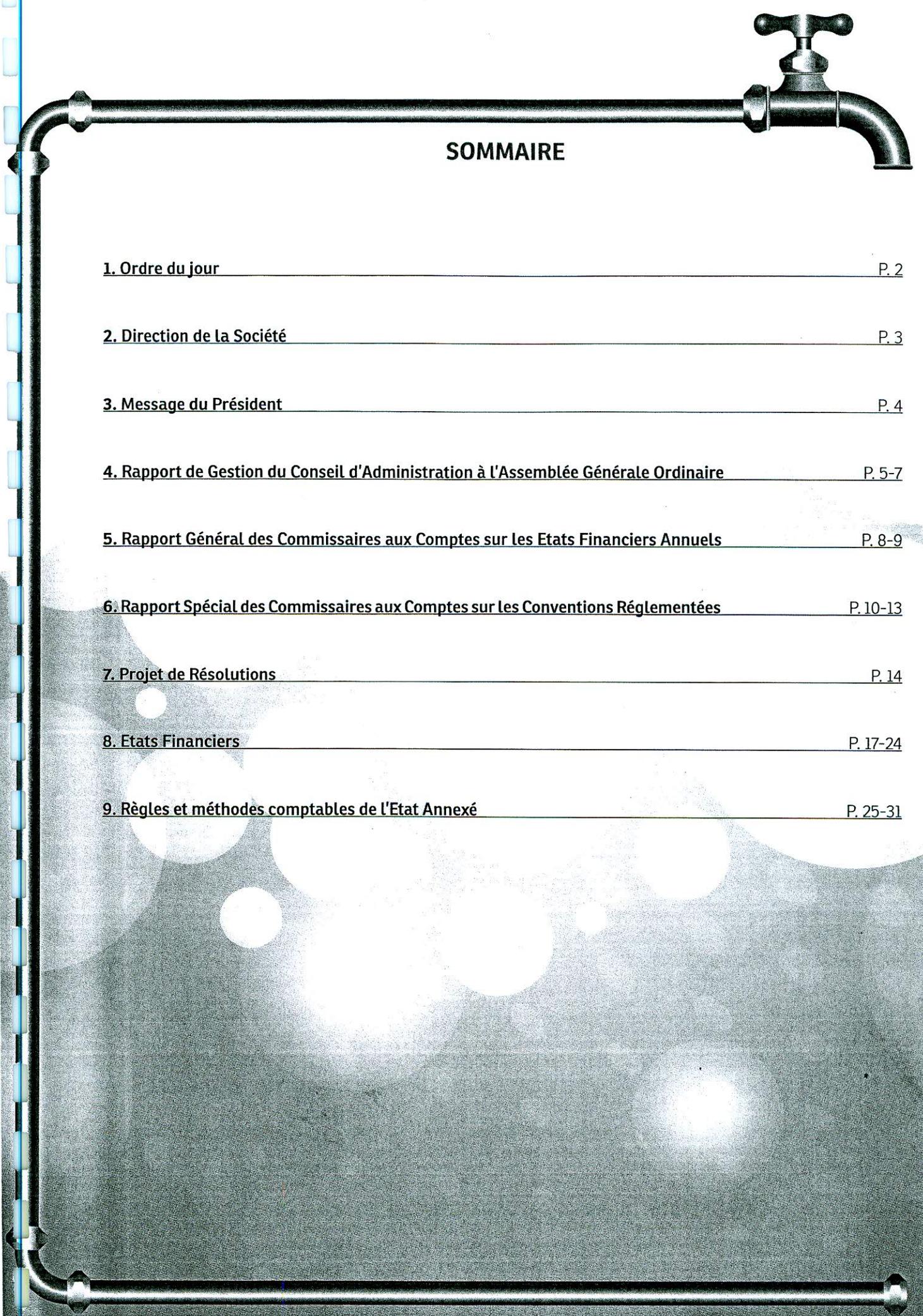


RAPPORT DE GESTION 2012



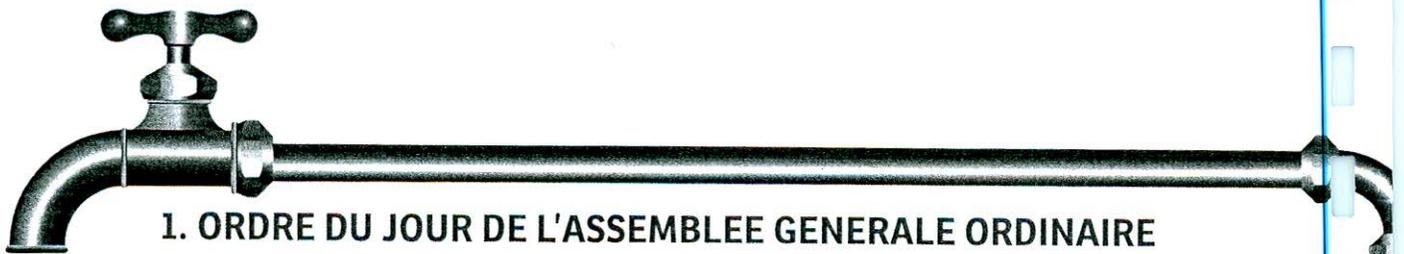
Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire





SOMMAIRE

1. Ordre du jour	P. 2
2. Direction de la Société	P. 3
3. Message du Président	P. 4
4. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	P. 5-7
5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Annuels	P. 8-9
6. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	P. 10-13
7. Projet de Résolutions	P. 14
8. Etats Financiers	P. 17-24
9. Règles et méthodes comptables de l'Etat Annexe	P. 25-31



1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le mercredi 15 mai 2013, à Abidjan en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 - quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées,
- Affectation et répartition du résultat,
- Ratification du renouvellement des mandats de deux Administrateurs et d'un Commissaire aux comptes et son suppléant,
- Quitus aux Administrateurs,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2. DIRECTION DE LA SOCIETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration

ADMINISTRATEURS

	Exercice de fin de Mandat
AHOUNE Firmin	2012
ALBEROLA Marc	2013
BOUYGUES Olivier	2013
DJIBO Mariam	2017
EBAH Basile	2013
ECP FII FINAGESTION	2015
DIARRA Ousmane	2017
KONAN Camille	2015
LE GUENNOU Vincent	2015
DIA Mamadou	2016
PETERSCHMITT Louis	2012
TAUZIAC Eric	2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire

Suppléant

ERNST & YOUNG	2012
UNICONSEIL	2012

Co-Titulaire

Suppléant

MAZARS	2016
N'DABIAN Kroah Bilé	2016

COMITÉ DE DIRECTION

Président du Conseil d'Administration
 Directeur Général
 Directeur Général des Opérations
 Attachée Direction Générale
 Secrétaire Général
 Attachée Secrétariat Général
 Attaché Secrétariat Général
 Directeur Général Adjoint Exploitation
 Directeur Central Exploitation Abidjan
 Directeur Central Exploitation Intérieur
 Directeur Production Abidjan
 Directeur Maintenance
 Directeur Clientèle et Commercial
 Directeur Général Adjoint Technique
 Directeur Etudes et Travaux
 Directeur Assainissement
 Directeur Qualité Eau
 Directeur Général Adjoint (AGF)
 Directeur Logistique
 Directeur Budget et Contrôle de Gestion
 Directeur Financier et Comptable
 Directeur Central (RH/DOC)
 Directeur Ressources Humaines

AHOUNE Firmin

EBAH Basile

GUIVARCH Hervé

SEM Eléonore

KOUADIO Amani

LAGO Chantal

KONE Bazoumana

DA CRUZ Dominique

ANGOFI Jacob

YOBOUE Descord

GOSSO Olivier

GNALLA Vincent

poste vacant

TCHIMOU Lucien

AKA AKPA Olivier

AYEMOU Alain

poste vacant

AKELE Jocelyn

FOFANA Brihima

ZADOU DEGRE Virginie

DEGNY Guy Florent

KOUADIO K. Christophe

poste vacant



3. MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Après une décennie de grave crise, l'année 2012 a été pour notre pays l'année du démarrage de la reconstruction.

Nos efforts communs ont permis à notre société de se remettre sur la courbe ascendante du progrès et de relever de nombreux défis. Notre certificat ISO 9001 version 2008 a été rétabli. Nos principaux indicateurs de performance qui s'étaient dégradés du fait de la crise sont revenus à un niveau normal.

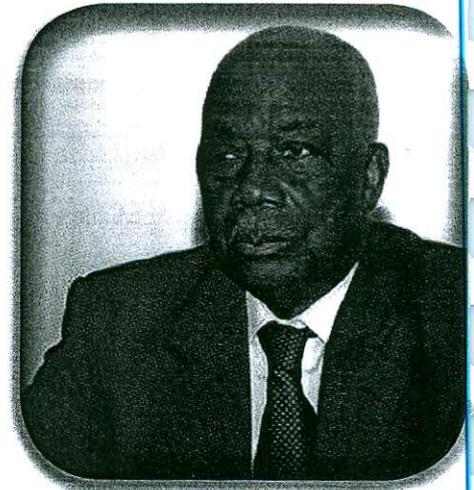
Je tiens, en votre nom, à remercier tous les collaborateurs pour ces résultats. Ils méritent notre reconnaissance et nos sincères encouragements. Nous rendons un hommage particulier à nos collaborateurs disparus en 2012.

L'année 2013 démarre avec de nouveaux paris, dont :

- La poursuite de l'amélioration de nos indicateurs de performance,
- La bonne organisation du 17^{ème} congrès de l'Association Africaine de l'Eau en février 2014 à Abidjan.

Je reste convaincu qu'avec le soutien de tous, nous saurons tirer profit de la relance économique dans notre pays pour faire progresser notre société en 2013 et accompagner l'Etat de Côte d'Ivoire dans ses actions de reconstruction nationale.

Merci à tous pour votre confiance et votre soutien à nos actions.



Firmin AHOUNE
Président du Conseil d'Administration

4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2012 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

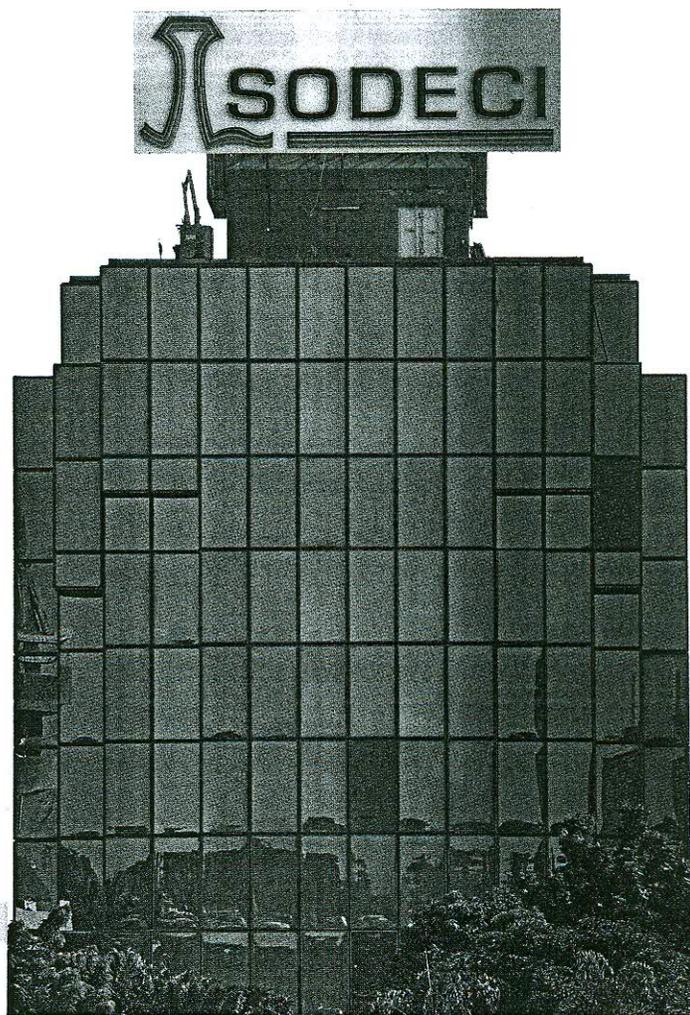
- La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- La Comptabilité Nationale,
- La Banque de Données Financières,
- La Direction de l'Enregistrement,
- Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

• Activités

L'année 2012 a été marquée, par les efforts du gouvernement pour relancer l'économie.

Dans cet environnement, le **nombre d'abonnés actifs** a augmenté de 4,1%, notamment grâce au projet 10.000 branchements.



Données d'activités comparées	2011	2012	Variation (en valeur)	Variation (%)
Abidjan				
Nombre d'abonnés	353 782	367 255	13 473	3,8
M ³ produits (Km ³)	122 249	136 713	14 464	11,8
M ³ facturés (Km ³)	82 449	96 478	14 029	17,0
Ratio de Facturation (%)	67,4	70,6	3,1	4,6
Intérieur				
Nombre d'abonnés	326 505	340 618	14 113	4,3
M ³ produits (Km ³)	61 136	63 153	2 017	3,3
M ³ facturés (Km ³)	50 313	53 457	3 144	6,2
Ratio de Facturation (%)	82,3	84,6	2,3	2,8
Global Société				
Nombre d'abonnés	680 287	707 873	27 856	4,1
M ³ produits (Km ³)	183 385	199 866	16 481	9,0
M ³ facturés (Km ³)	132 762	149 935	-3 705	12,9
Ratio de Facturation (%)	72,4	75,0	2,6	3,6



La **production totale** est en hausse de 9% grâce aux investissements effectués par l'Etat dans le renforcement des installations de production.

La **facturation** annuelle en cubage progresse de 12,9% par rapport à 2011 grâce aux effets conjugués de la hausse de la production et de l'amélioration du ratio de facturation.

Produits (en millions de FCFA)	Exercice 2011	Exercice 2012	Variation (en valeur)	Variation (%)
Ventes d'Eau HT	34 588	40 437	5 849	16,9
Travaux, services vendus	13 843	23 235	9 392	67,8
Autres produits (dont financiers et HAO)	8 544	24 897	16 353	191,4
Total Produits	56 975	88 569	31 594	55,5

La hausse des **produits** est liée à la progression des ventes d'eau mais aussi et surtout aux évolutions favorables

du chiffre d'affaires travaux et des autres produits (remboursement des coûts d'exploitation en zone CNO).

Charges (en millions de FCFA)	Exercice 2011	Exercice 2012	Variation (en valeur)	Variation (%)
Achats, transport et services	30 924	44 438	13 514	43,7
Charges de Personnel	10 276	11 880	1 604	15,6
Amortissements, provisions et autres charges	14 075	27 712	13 637	96,9
Total Charges	55 275	84 030	28 755	52,0

Le **total des charges** augmente de 52% principalement à cause :

- de l'impact sur les achats et services vendus dû à la hausse de l'activité travaux ;
- des charges et provisions liées à l'annulation des créances en zone CNO.

Nous terminons l'année 2012 avec un **résultat net** de 4 538 millions de FCFA en hausse de 2.838 millions par rapport à l'exercice 2011.

Le **bilan** de SODECLI au 31 décembre 2012 vous est présenté ci-dessous. Son total est en hausse de 16%.

(En millions de FCFA)	Exercice 2011	Exercice 2012	Variation (en valeur)	Variation (%)
Actif immobilisé net	29 850	19 010	-10 840	-36,3
Actif circulant	82 056	118 643	36 587	44,6
Trésorerie	11 110	4 438	-6 672	-60,1
ACTIF	123 016	142 091	8 556	16,0
Capitaux Permanents	36 673	44 874	8 201	22,4
<i>dont résultat de l'exercice</i>	1 700	4 538	2 838	166,9
Passif Circulant	85 333	96 929	11 596	13,6
Trésorerie-Passif	1 010	289	-721	71,4
PASSIF	123 016	142 091	19 075	16,0

La baisse de l'**actif immobilisé net** résulte de la substitution des titres Etat aux créances initialement retenues dans le cadre de l'opération TPCI 6,5% réalisée avec la BIAO en 2011.

L'augmentation de l'**actif circulant** s'explique essentiellement par :

- la hausse des impayés clients,

- le changement intervenu dans l'affectation des créances cédées à la BIAO en 2011,
- la comptabilisation de la reconnaissance par l'Etat des coûts d'exploitation en zone CNO.

La **trésorerie nette comptable** est en baisse par rapport à 2011 en raison du niveau exceptionnel d'encaissement des arriérés sur l'Etat en 2011.

• Perspectives 2013

Perspectives	2012	2013	Variation (en valeur)	Variation (%)
Abidjan				
Nombre d'abonnés	367 255	378 820	25 705	4,2
M ³ produits (Km ³)	136 713	149 281	12 568	9,2
M ³ facturés (Km ³)	96 478	106 771	10 293	10,7
Ratio de Facturation (%)	70,6	71,5	0,9	1,3
Intérieur				
Nombre d'abonnés	340 618	351 344	4 008	5,7
M ³ produits (Km ³)	63 153	68 502	962	4,9
M ³ facturés (Km ³)	53 457	59 982	2 972	24
Ratio de Facturation (%)	84,6	87,6	3,0	3,6
Global Société				
Nombre d'abonnés	707 873	730 164	29 713	4,4
M ³ produits (Km ³)	199 866	217 783	8 689	4,7
M ³ facturés (Km ³)	149 935	166 718	16 783	11,2
Ratio de Facturation (%)	75,0	76,6	4,7	6,5

La **production totale 2013** devrait progresser de 4,7% par rapport à 2012 principalement sur la ville d'Abidjan en raison de la mise en service des usines de Niangon 2 et Abatta. La fin des travaux de renforcement de capacité de la production dans les villes de Daloa, San Pedro, Bouaké, Korhogo, Man et Tabou devrait entraîner une hausse des volumes produits à l'intérieur du pays.

L'objectif du **ratio d'Abidjan** pour 2013 est fixé à 71,5%, celui de l'intérieur à 87,6%.

Le niveau d'**activité travaux** de 2013 devrait se maintenir au niveau de 2012.

Le **résultat net social prévisionnel** ressort à 2 653 millions de FCFA en 2013 contre 4 538 millions de FCFA en 2012.

La trésorerie devrait s'améliorer sensiblement en 2013 en raison des perspectives liées au dénouement de l'opération de titrisation-cession des créances Etat issues de la compensation 2009-2011.



5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CÔTE D'IVOIRE (SODECI S.A.) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.



2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 30 avril 2013

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

ERNST & YOUNG

Armand Fandohan
Expert Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé





6. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (G.I.E.), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Convention conclue non préalablement autorisée

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas, par omission, fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 15 mars 2013, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Convention de résiliation anticipée du contrat de maintenance informatique avec les sociétés SC2I et CIE

Dirigeant concerné

Monsieur Vincent Le GUENNOU.

Nature et objet

Cette convention concerne la résiliation anticipée du contrat de maintenance informatique liant la CIE à la société SC2I pour le compte de la CIE et de la SODECI.

Modalités

Les sociétés SC2I, CIE et la SODECI ont défini les conditions et les modalités selon lesquelles elles entendent conjointement et irrévocablement mettre un terme au contrat qui les lie et ce conformément aux dispositions de l'article 1134 alinéas 2 du code civil.

L'indemnité de résiliation anticipée enregistrée dans les livres de la SODECI au 31 décembre 2012 s'élève à 217 millions de FCFA.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

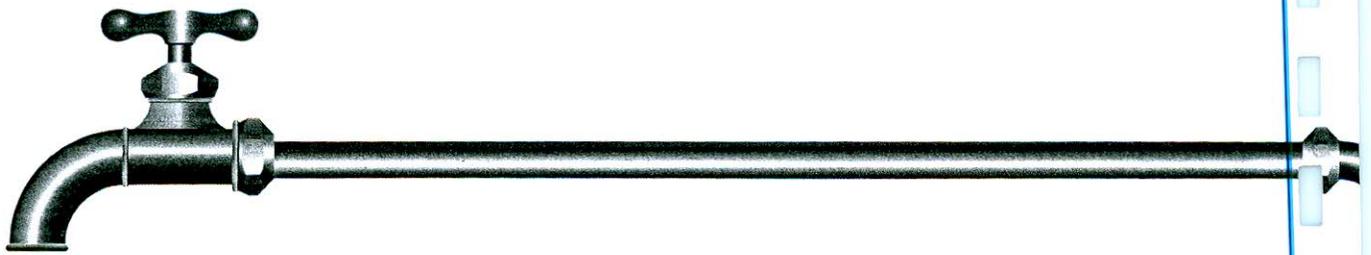
2.1. Convention d'assistance générale conclue avec FINAGESTION

Administrateurs communs

- Monsieur Olivier BOUYGUES,
- Monsieur Éric TAUZIAC,
- Monsieur Marc ALBEROLA,
- ECP FII FINAGESTION.

Nature et objet

Les prestations d'assistance générale portent sur les domaines juridique, financier, comptable, informatique, technique, des ressources humaines et du management. Cette convention est conclue pour une durée d'un an avec tacite reconduction.



Modalités et rémunération

Ces diverses prestations sont rémunérées au taux de 3,93 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent et font l'objet de facturations trimestrielles. Le montant total comptabilisé en charges par la SODECI au titre de ces prestations s'élève à 1 661 millions de FCFA hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2. Convention d'assistance générale conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E)

Administrateurs communs

- Monsieur Basile EBAH,
- Monsieur Éric TAUZIAC
- Monsieur Marc ALBEROLA.

Nature et objet

Mise à disposition de personnel et convention d'assistance générale.

Modalités et rémunération

Sur l'exercice 2012, le coût total facturé au titre des prestations rendues à la SODECI par GS2E s'est élevé à 2 157 millions de FCFA hors taxes.

Les coûts refacturés par la SODECI à GS2E pour la mise à disposition du personnel s'élèvent à 564 millions de FCFA hors taxes.

2.3. Conventions conclues avec la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, S.A (CIE)

Administrateurs communs

- Monsieur Olivier BOUYGUES,
- Monsieur Ousmane DIARRA,
- Monsieur Vincent Le GUENNOU,
- Monsieur Louis PETERSCHMITT,
- Monsieur Marc ALBEROLA,
- Monsieur Éric TAUZIAC,
- ECP FII FINAGESTION.



➤ **Convention de bail**

Nature et objet

Location à la CIE d'un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette, d'un parking souterrain et de parkings extérieurs. Cette convention, en date du 1^{er} février 1993 est consentie et acceptée pour une durée de neuf ans et est renouvelable par tacite reconduction par période triennale.

Modalités et rémunération

Le loyer trimestriel est de 55 millions FCFA. Le loyer perçu par la SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 221 millions de FCFA hors taxes.

➤ **Convention d'assistance médicale curative**

Nature et objet

Assistance médicale curative. Cette convention autorise le personnel de la SODECI à recevoir des soins médicaux au sein de la CIE.

Modalités et rémunération

Les charges supportées par la SODECI sur l'exercice 2012 s'élèvent à 29 millions de FCFA.

Abidjan, le 30 avril 2013

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

ERNST & YOUNG

Armand Fandohan
Expert Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé



7. PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012, du bilan et du compte de résultat net au 31 décembre 2012, ainsi que du Rapport Général des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de **4 538 103 032 FCFA** le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2012.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2012 s'élève à **4 538 103 032 FCFA** et compte tenu du Report à Nouveau antérieur de **13 092 927 FCFA** et des réserves libres de **2 500 000 000 FCFA**, décide d'affecter le bénéfice disponible de **7 051 195 959 FCFA** de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende brut de **3 510 000 000 FCFA**,
- aux réserves libres **2 911 725 555 FCFA**,
- le solde au report à nouveau, soit **629 470 404 FCFA**.

L'Assemblée Générale fixe à **3 900 FCFA** bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2012, à chacune des **900 000** actions composant le capital soit **3 510 FCFA** nets par action. Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale dans les vingt jours suivant la date de tenue de

l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur AHOUNE Firmin, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur PETERSCHMITT Louis, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes Titulaire du cabinet ERNST & YOUNG, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Huitième résolution

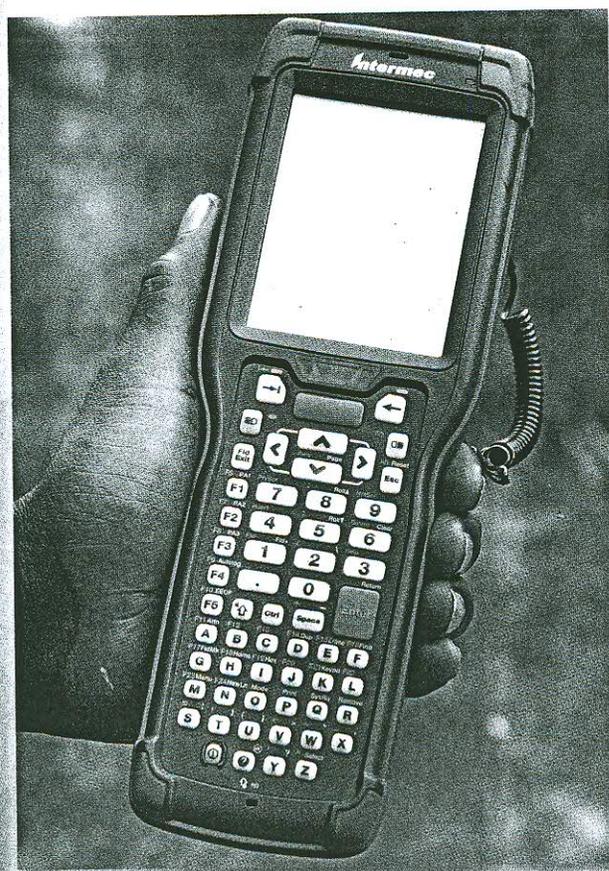
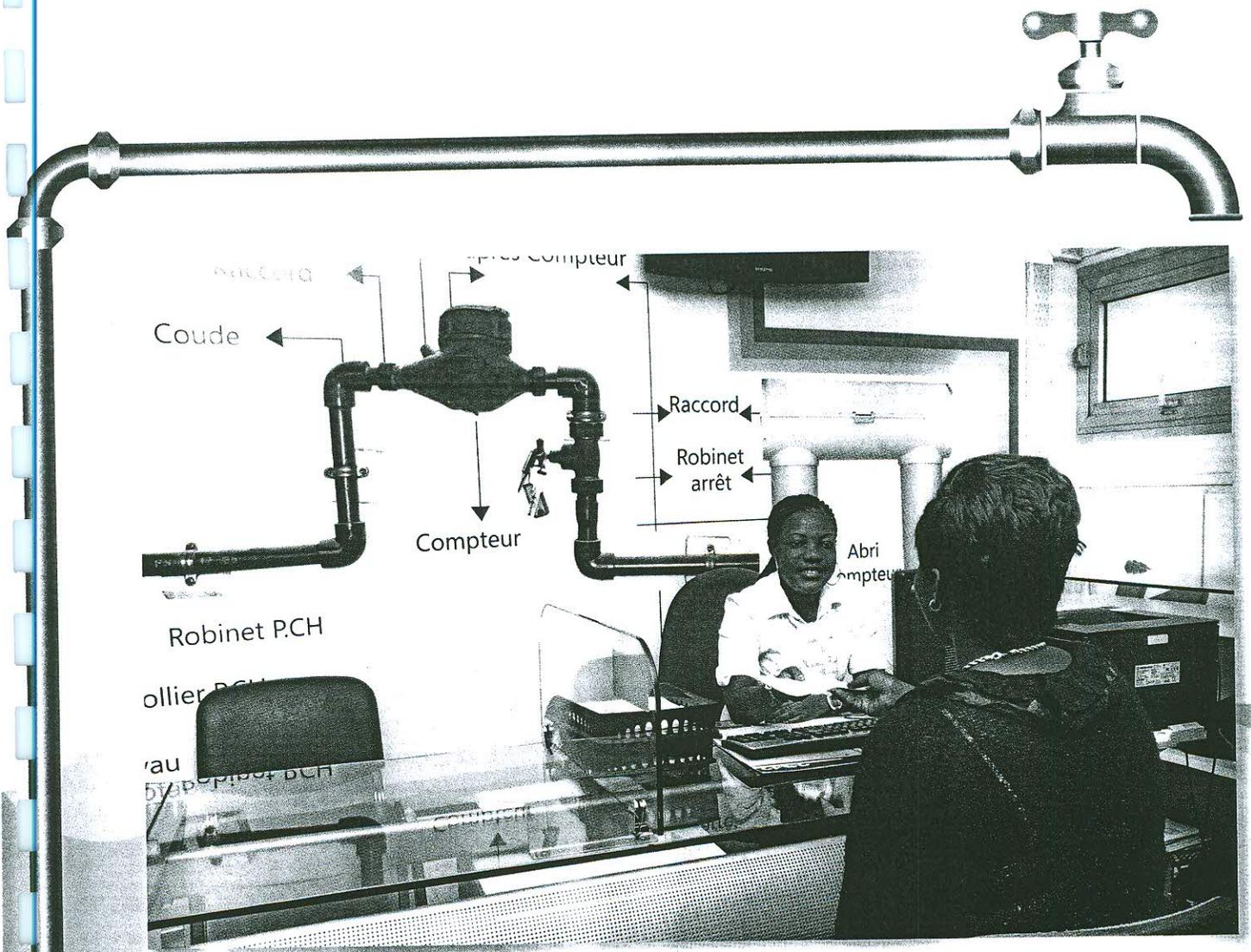
L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de UNICONSEIL ; Commissaire aux comptes suppléant du Commissaire aux comptes Titulaire ERNST & YOUNG, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Neuvième résolution

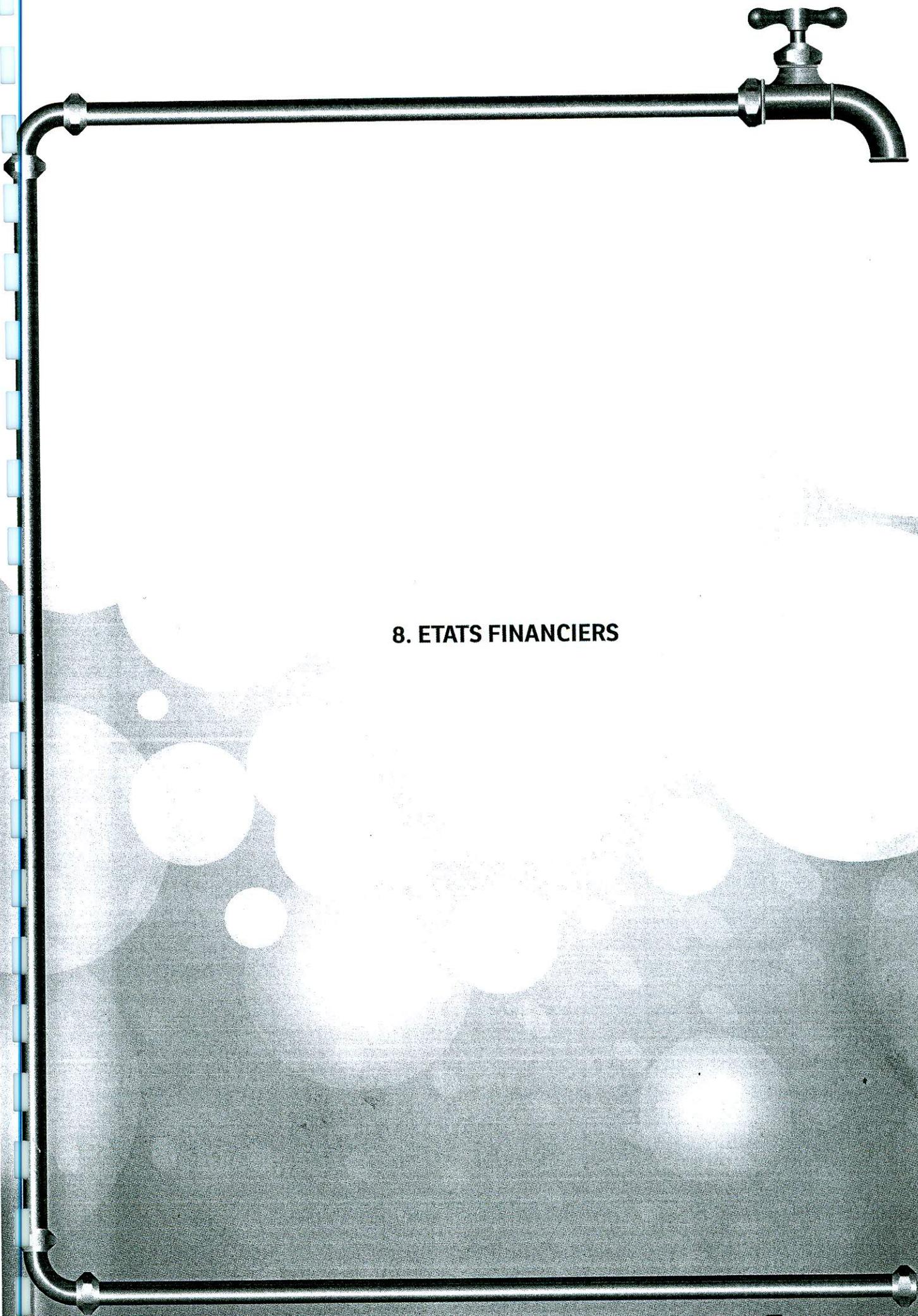
L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme annuelle de **26 000 000** de FCFA dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Dixième résolution

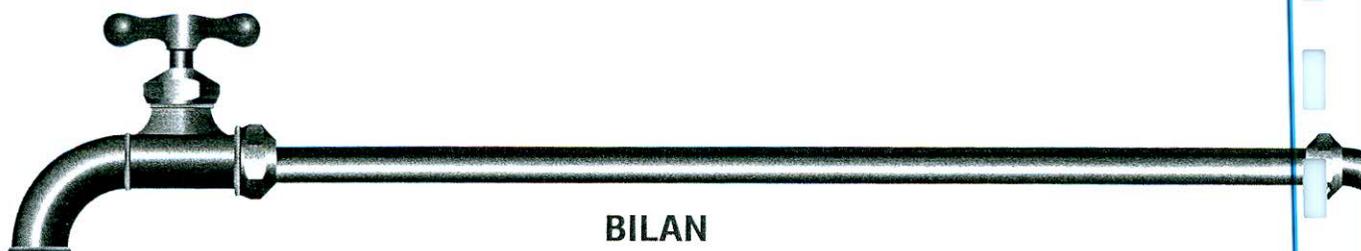
L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.







8. ETATS FINANCIERS



BILAN

ACTIF	BRUT	Exercice 2012		Exercice 2011	
		AMORT/PROV	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (I)					
AA	Charges immobilisées				
AX	Frais d'établissement				
AY	Charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et développement				
AF	3 998 175 419	3 602 311 265	395 864 154	519 993 212	
AG	Fonds de commerce				
AH	116 956 903	116 956 903	-	-	
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains				
AK	9 391 366 806	8 818 295 015	573 071 791	354 363 684	
AL	8 752 449 963	4 732 199 739	4 020 250 224	2 469 543 199	
AM	20 496 677 987	13 116 042 720	7 380 635 267	6 510 476 455	
AN	9 573 771 514	6 009 150 409	3 564 621 105	2 855 298 208	
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations				
	160 020 481		160 020 481	88 663 441	
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participations				
AS	2 406 942 201	35 927 415	2 371 014 786	16 507 148 751	231 200 000
AW	(1) dont H.A.O. : Brut				
					Net
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)				
	55 440 412 305	36 430 883 466	19 009 528 839	29 849 537 981	
ACTIF CIRCULANT					
BA	Actif circulant HAO				
BB	Stocks				
BC	Marchandises				
BD	7 350 582 107	898 809 107	6 451 773 000	5 903 016 289	
BE	Encours				
BF	766 887 289		766 887 289	794 211 363	
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées				
BI	2 106 111 026		2 106 111 026	2 724 756 070	
BJ	119 211 402 821	37 938 170 541	81 273 232 280	71 666 741 240	
BJ	28 972 184 058	927 323 610	28 044 860 448	967 172 909	
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)				
	158 407 167 301	39 764 303 258	118 642 864 043	82 055 897 871	
TRESORERIE - ACTIF					
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser				
BS	4 501 941 054	63 594 771	4 438 346 283	11 110 490 075	
BT	TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)				
	4 501 941 054	63 594 771	4 438 346 283	11 110 490 075	
BU	Ecart de conversion - actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				
	218 349 520 660	76 258 781 495	142 090 739 165	123 015 925 927	

BILAN

PASSIF		Exercice 2012	Exercice 2011
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
CA	Capital	4 500 000 000	4 500 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé		
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	255 906 342	255 906 342
CE	Ecart de réévaluation	1 045 087 734	1 045 087 734
CF	Réserves indisponibles	909 800 000	909 800 000
CG	Réserves libres	2 500 000 000	2 911 725 555
CH	Report à nouveau (+ ou -)	13 092 927	331 447 813
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	4 538 103 032	1 699 919 559
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	13 761 990 035	11 653 887 003
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)			
DA	Emprunts	1 918 201 928	2 019 159 929
DB	Dettes de crédit bail et assimilées	887 667 453	1 441 500 087
DC	Dettes financières diverses	16 236 720 704	15 510 721 487
DD	Provisions financières pour risques et charges	12 068 881 394	6 047 749 336
DE	(1) dont H.A.O.		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	31 111 471 479	25 019 130 839
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	44 873 461 514	36 673 017 842
PASSIF CIRCULANT			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	541 735 972	413 080 852
DI	Clients, avances reçues	22 361 194 365	10 731 963 901
DJ	Fournisseurs d'exploitation	14 234 340 685	14 920 137 990
DK	Dettes fiscales	52 297 479 973	49 540 836 553
DL	Dettes sociales	2 817 465 424	2 404 554 823
DM	Autres dettes	4 676 415 808	7 322 180 206
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	96 928 632 227	85 332 754 325
TRESORERIE PASSIF			
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	288 645 424	1 010 153 760
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	288 645 424	1 010 153 760
DU	Ecart de conversion - Passif (V)		
DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	142 090 739 165	123 015 925 927

N° d'identification fiscale : 0100984A



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		Exercice 2012	Exercice 2011
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
RA	Achats de marchandises		
RB	Variation de stocks (+ ou -) (Marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	11 119 775 675	6 700 026 417
RD	Variation de stocks (+ ou -) (Marge brute sur marchandises voir TG)	-629 226 539	503 257 482
RE	Autres achats	15 222 371 893	10 089 114 715
RH	Variation de stocks (+ ou -)		
RI	Transports	1 608 423 778	1 222 243 547
RJ	Services extérieurs	17 117 121 401	12 410 465 220
RK	Impôts et taxes	1 251 329 804	1 023 722 540
RL	Autres charges (valeur ajoutée voir TN)	6 191 628 582	5 683 504 101
RP	Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur 1 367 361 514 998 200 000 (Excédent brut d'exploitation voir TQ)	11 880 479 141	10 275 565 835
RS	Dotations aux amortissement & provisions	4 084 706 482	4 400 527 880
RW	Total des charges d'exploitation	67 846 610 217	52 308 427 756
(Résultat d'exploitation voir TX)			
PRODUITS			
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
TA	Ventes de marchandises	30 647 937	13 614 500
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	30 647 937	13 614 500
TC	Ventes de produits fabriqués	40 436 682 676	34 587 996 871
TD	Travaux, services vendus	23 235 156 039	13 843 036 500
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)	-27 324 074	-63 420 511
TF	Production immobilisée	1 560 813 970	884 660 201
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	54 714 779 475	42 048 989 157
TH	Produits accessoires	1 569 245 838	664 440 231
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA+TC+TD+TH)	65 271 732 490	49 109 088 102
TJ	(1) dont à l'exploitation		
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	1 280 261 374	586 727 424
TN	VALEUR AJOUTEE	16 204 059 166	12 884 721 181
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 323 580 025	2 609 155 346
TS	Reprises de provisions	881 324 576	676 863 192
TT	Transferts de charges		
TW	Total des produits d'exploitation	68 966 808 336	51 193 918 408
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	1 120 198 119	-1 114 509 348

N° d'identification fiscale : 0100384A

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice 2012	Exercice 2011
CHARGES			
RW	Report Total des charges d'exploitation	67 846 610 217	52 308 427 756
ACTIVITE FINANCIERE			
SA	Frais financiers	277 904 945	725 418 446
SC	Pertes de change	75 544	
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	277 980 489	725 418 446
(Résultat financier voir UG)			
SH	Total des Charges des activités ordinaires	68 124 590 706	53 033 846 202
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	238 077 355	544 661 301
SL	Charges H.A.O.	5 675 787 501	1 333 228 004
SM	Dotations H.A.O	7 673 444 184	331 826 626
SO	Total des Charges H.A.O	13 587 309 040	2 209 715 931
(Résultat H.A.O voir UP)			
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	2 319 075 748	31 535 452
SS	Total participation et impôts	2 319 075 748	31 535 452
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	84 030 975 494	55 275 097 585
(Résultat net voir UZ)			
PRODUITS			
TW	Report total des produits d'exploitation	68 966 808 336	51 193 918 408
UA	Revenus financiers	314 216 854	723 105 053
UC	Gains de change	12 719 080	
UD	Reprises sur provisions		
UE	Transfert de charges		
UF	Total des produits financiers	326 935 934	723 105 053
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	48 955 445	-2 313 393
UH	Total des produits des activités ordinaires	69 293 744 270	51 917 023 461
UI	RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)	1 169 153 564	-1 116 822 741
UJ	(1) dont impôt correspondant :	292 288 391	/ 0
UK	Produits de cessions d'immos	109 747 550	67 205 079
UL	Produits H.A.O.	17 481 771 330	1 149 205 791
UM	Reprises HAO	1 683 815 376	3 841 582 813
UN	Transfert de charges		
UO	Total des produits HAO	19 275 334 256	5 057 993 683
UP	RESULTAT HAO	5 688 025 216	2 848 277 752
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	88 569 078 526	56 975 017 144
UZ	RESULTAT NET	4 538 103 032	1 699 919 559
Bénéfice (+) ; Perte (-)			
N° d'identification fiscale : 0100984A			



TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG=EBE

- Charges décaissables restantes] à l'exclusion des cessions
+ Produits encaissables restants] d'actif immobilisé

SA	Frais financiers	277 904 945	E.B.E.		4 323 580 025
SC	Pertes de change	75 544	TT	Transferts de charges d'exploitation	
SL	Charges HAO	5 675 787 501	UA	Revenus financiers	314 216 854
SQ	Participation		UE	Transfert de charges financières	
SR	Impôts sur le résultat	2 319 075 748	UC	Gains de change	12 719 080
			UL	Produits H.A.O.	17 481 771 330
			UN	Transferts de charges H.A.O.	
TOTAL (I)			TOTAL (2)		
			8 272 843 738		
			22 132 287 289		

CAFG : Total (II) - Total (I) = 13 859 443 551 (N-1) : 2 391 284 288

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 13 859 443 551 - 2 430 000 000 = 11 429 443 551 (N-1) : 6 284 288

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E)

Var. B.F.E = Var. Stock (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des stocks : N - (N-1)		Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
BC	Marchandises		ou	
BD	Matières premières		ou	0
BE	En-cours	548 756 711	ou	
BF	Produits fabriqués		ou	27 324 074
A Variation globale nette des stocks		521 432 637	ou	
Variation des créances : N - (N-1)				
BH	Fournisseurs, avances versées		ou	618 645 044
BI	Clients	9 606 491 040	ou	
BJ	Autres créances	27 077 687 539	ou	
BU	Ecart de conversion - Actif		ou	
B Variation globale nette des créances		36 065 533 535	ou	
Variation des dettes circulantes : N - (N-1)				
DI	Clients, avances reçues		ou	11 629 230 464
DJ	Fournisseurs d'exploitation	685 797 305	ou	
DK	Dettes fiscales		ou	2 756 643 420
DL	Dettes sociales		ou	412 910 601
DM	Autres dettes	2 645 764 398	ou	
DN	Risques provisionnés		ou	
DU	Ecart de conversion - Passif		ou	
C Variation globale nette des dettes circulantes			ou	11 467 222 782
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		25 119 743 390	ou	

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E)
 ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	2012	2011
Excédent brut d'exploitation	4 323 580 025	2 609 155 346
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)(- ou '+)	-25 119 743 390	11 469 287 914
- Production immobilisée	-1 560 813 970	-884 660 201
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	-22 356 977 335	13 193 783 059

N°d'identification fiscale : 0100984A

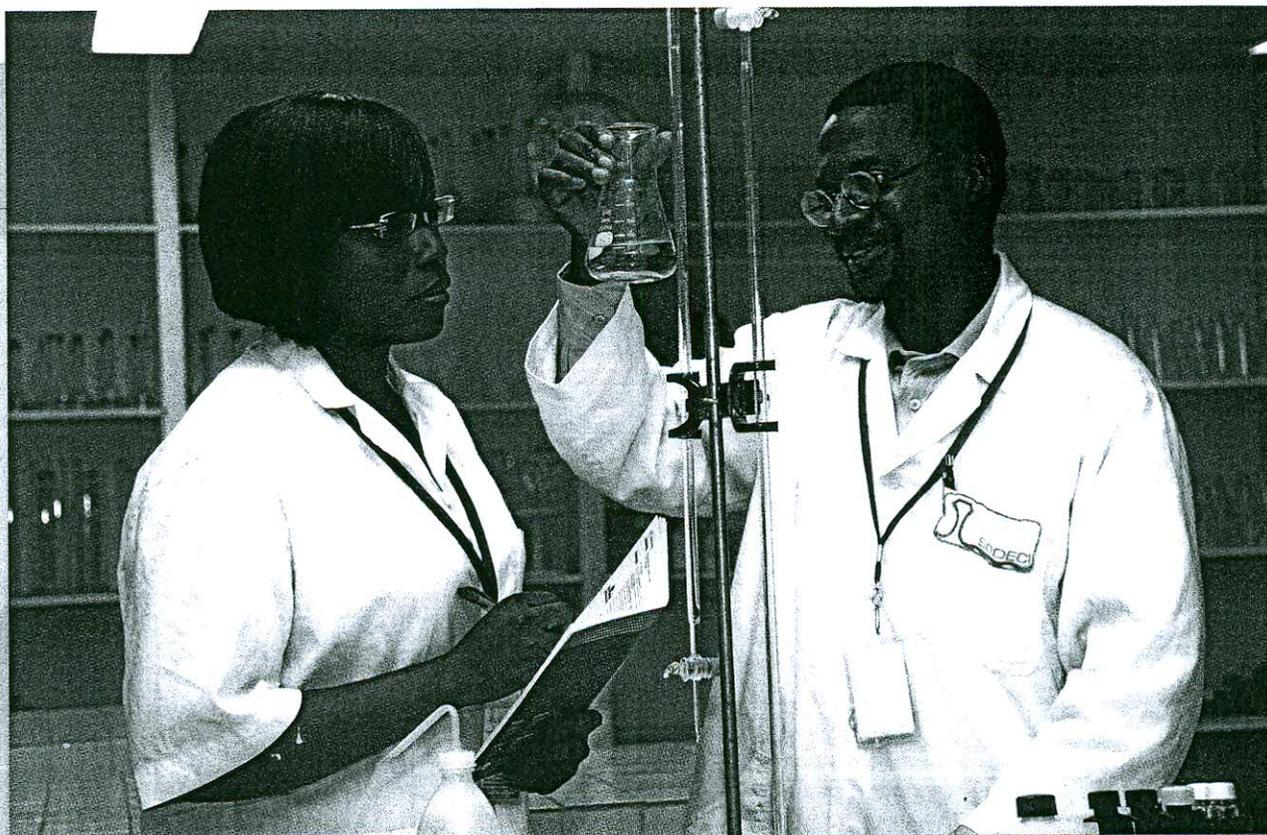
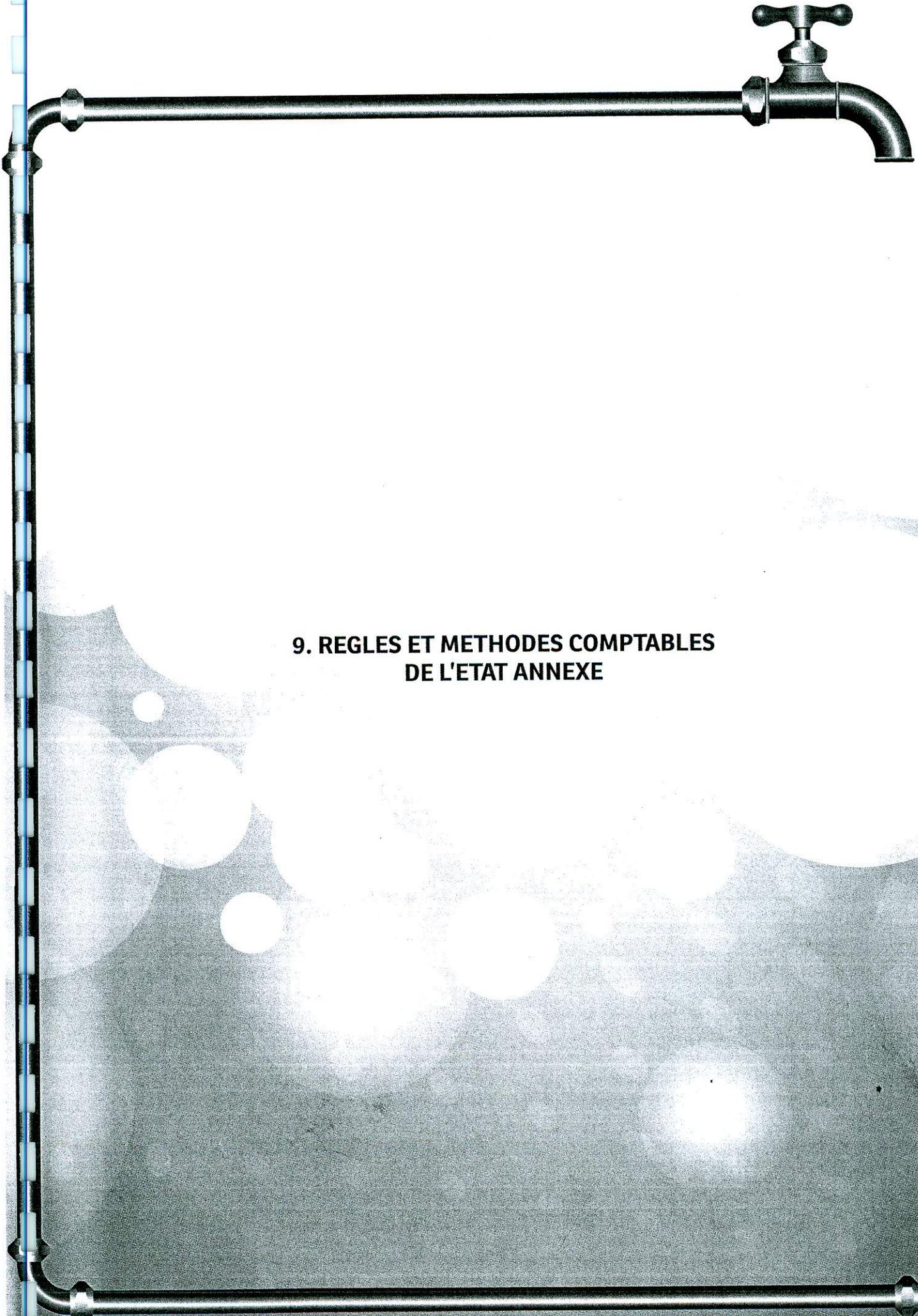




TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

	Exercice 2012		Exercice 2011
	Emplois	Ressources	(E - ; R+)
I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice) Croissance interne		
FB	49 884 993		-449 766 604
FC	6 853 203 744	109 747 551	-3 544 829 007
Croissance externe			
FD	38 310 415	14 174 444 380	7 009 400 949
FF	INVESTISSEMENT TOTAL		3 014 805 338
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)		11 469 287 914
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF+FG)		14 484 093 252
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. ; H.A.O.)		-84 900 466
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)		
	Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII		
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER		14 399 192 786
V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	2 430 000 000	13 859 443 551	6 284 288
VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux		
FN	Subventions d'investissement		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		
VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	703 296 675	48 506 040	337 952 435
FR		923 007 119	657 942 146
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		1 002 178 869
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)		15 401 371 655
VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette		
FU	à la clôture de l'exercice +ou-		4 149 700 859
FV	à l'ouverture de l'exercice +ou-		10 100 336 315
FW	VARIATION TRESORERIE (+ si Emploi ; - si Ressources)		-5 950 635 456
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé		
Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences bilantielles			
CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)			
		Emplois	* Ressources
	Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1)	ou	19 040 452 814
	Variation du B.F global (F.d.R.) : BFG(N) - BFG(N-1)	ou	24 991 088 270
	Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)	ou	5 950 635 456
TOTAL		24 991 088 270	= 24 991 088 270

N°d'identification fiscale : 0100984A



**9. REGLES ET METHODES COMPTABLES
DE L'ETAT ANNEXE**



ETAT ANNEXE

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

L'état annexé aux états financiers présente les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- l'Acte Uniforme de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit comptable en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003 ;
- les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Particularités concernant certains postes

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement ont été totalement amortis au 31 décembre 2002. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2012 :

- le solde du prêt AFD (Assainissement) pour 1 918,2 millions de FCFA.
- un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de FCFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%.
- une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de FCFA, provisionnée à 100 %.
- une participation de 211,2 millions de FCFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006.
- une participation de 20 millions de FCFA représentant 40% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.
- des dépôts et cautions versés pour un montant total de 440,8 millions de FCFA.

Il convient de rappeler que le solde à fin décembre 2011 des certificats d'obligations d'Etat issus des titrisations d'office d'un montant de 14 073,4 millions de FCFA (dont 13 507,4 millions de FCFA de valeur nominale et 566 d'intérêts courus) a été substitué au cours de l'exercice 2012 aux créances cédées à la BIAO en 2011 (opération TPCI 6.5%) à hauteur de 13 618,8 millions de FCFA. Ce changement qui a fait l'objet d'une convention signée entre la SODECI et l'Etat de Côte d'Ivoire en 2012 s'est traduit par la sortie du bilan de ces certificats d'obligations d'Etat, avec constatation d'une moins value de 454,6 millions de FCFA.

Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli.
- Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2012 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour une valeur de 2 862,2 millions de FCFA.
- Les provisions pour dépréciation des stocks sont évaluées sur la base du stock à rotation lente et des stocks obsolètes. Les équipements en fonte faisant partie des stocks obsolètes provisionnés à fin 2011 pour 457,3 millions de FCFA ont donné lieu à une reprise sur provisions de 26,6 millions de FCFA. Les stocks à rotation lente ont fait l'objet de dotation aux provisions pour un montant de 107,1 millions de FCFA. Au final, le montant total des provisions pour dépréciation des stocks s'élève à 898,8 millions de FCFA à fin décembre 2012.

Clients et comptes rattachés

Client Etat : Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations sont régulièrement effectuées. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Au cours de l'exercice 2012 la SODECI a perçu de l'Etat la somme de 7 200 millions de FCFA pour le paiement de ses consommations courantes d'eau potable relatives à 2012.

La SODECI a également perçu 2 500 millions de FCFA (soit 2 250 millions de FCFA après décotes) représentant le solde des 20 000 millions de FCFA cédés à la BIAO dans le cadre de l'opération TPCI 6,5% réalisée avec la BIAO au cours de l'exercice 2011.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

La nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),

- l'antériorité des créances,
- la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- la couverture des créances actives,
- l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations.

Spécifiquement, les créances résiliées sur les clients privés ménages sont provisionnées à 95% pour des impayés antérieurs à 1 an pour la part SODECI nette des avances sur consommation et à 80% pour les créances de l'année en cours comprises dans nos autres créances au bilan.

Les créances actives (non résiliées) sur les clients privés ménages pour lesquels nous constatons des impayés multiples sur certaines polices actives sont provisionnées comme des résiliés (95%). Le risque de non recouvrement des créances sur les gros clients actifs est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vue de cette analyse que le taux de provision est estimé.

En ce qui concerne l'activité travaux, les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% sur les créances actives et 95% sur les créances douteuses.

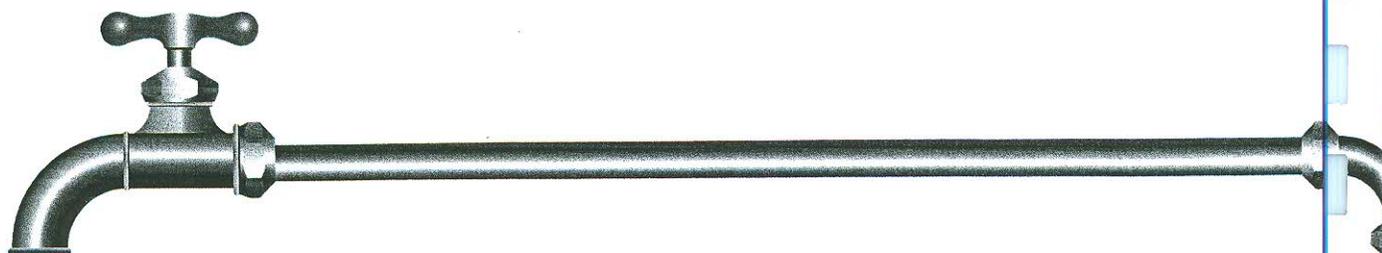
Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI.

Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées :

- des droits acquis par le personnel, au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours,



- de divers autres risques et charges appréciés au cas par cas.

Spécifiquement, la SODECI avait dans ses comptes arrêtés au 31 décembre 2011 une provision de 1 527 millions de FCFA, dont 1 351 millions de FCFA destinés à couvrir les frais de décote et de commissions liés à la cession prévisible des certificats d'Etat pour les échéances 2012 et 2013, et 175 millions de FCFA correspondant à la part SODECI dans la décote liée aux 2 500 millions de FCFA que la BIAO restait devoir sur les 20 000 millions de FCFA cédés. Au cours de l'exercice 2012 la BIAO a effectivement remboursé les 2 500 millions de FCFA. La part SODECI dans la décote appliquée (soit 175 millions de FCFA) a été comptabilisée en charge et la provision correspondante a été reprise. Par ailleurs, suite à la substitution au cours de l'exercice 2012 des certificats d'Etat à une partie des 20 000 millions de FCFA cédés à la BIAO en 2011, la provision de 1 527 millions de FCFA devenue

sans objet a été reprise à fin décembre 2012. En outre, la SODECI s'est engagée à fin 2012 dans un nouveau processus de cession d'une partie des créances qu'elle détient sur l'Etat. Ainsi, sur la base des taux de décotes et de commissions connus une nouvelle provision de 1 638 millions de FCFA a été constituée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2012. Par ailleurs, suite à l'accord de l'Etat de rembourser à la SODECI les coûts d'exploitation supportés en zone CNO de 2007 à 2010, la SODECI a décidé de procéder à l'apurement des créances issues des bases informatiques de gestion des abonnés de ladite zone. La perte estimée à 6 035,4 millions de FCFA au titre de cette opération a fait l'objet d'une provision HAO dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après.

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2012 (EN KFCFA)

DESIGNATION	Provisions au 31/12/11	Dotations aux Provisions	Reprises de provisions	Vir. de Poste à poste	Total provisions au 31/12/12
EAU	32 745 163	4 812 851	1 007 211	0	36 550 803
<i>Dont Zone CNO</i>	22 285 308	2 335 600	0	0	24 620 908
FRAIS/REC TRAITES & CH. IMPAYES	121 035	17 522	1 020	0	137 517
T.L.E.	654 396	15 769	9 977	0	660 188
EXPLOITATION EAU	33 520 575	4 846 142	1 018 208	0	37 348 509
AUTRES ACTIVITES	591 715	5 029	7 082		589 662
TOTAL DEPRECIATION CLIENTS	34 112 290	4 851 171	1 025 290	0	37 938 171
DEPRECIATION/STOCK	818 339	107 105	26 635		898 809
DEPRECIATION/AUTRES DEBITEURS	1 027 219	41 482	141 377		927 324
DEPRECIATION/COMPTES FINANCIERS	108 290	10 100	54 795		63 595
DEP/IMMO. FINANCIERES & CORPO.	192 754	0	156 827		35 927
TOTAL PROV.P/DEPRECIATIONS	36 258 892	5 009 858	1 404 924	0	39 863 825
PERSONNEL (IFC)	2 919 937	311 926	340 325		2 891 538
RISQUES ET CHARGES DIVERS	1 267 450	430 000	291 000		1 406 450
RISQUES JURIDIQUES	333 374	14 075	250 000		97 449
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 526 989	7 673 444	1 526 989		7 673 444
TOTAL PROV.P/RISQUES & CHARGES	6 047 750	8 429 445	2 408 314	0	12 068 881
TOTAL PROVISIONS	42 306 641	13 439 303	3 813 238	0	51 932 707
<i>Dont Zone CNO</i>	22 285 308	2 335 600	0	0	24 620 908

Provisions liées à la zone CNO

Pour rappel, les provisions antérieurement constituées sur la valeur nette comptable des éléments d'actif immobilisés et des stocks situés dans les zones Centre Nord Ouest (CNO) ont été totalement reprises lors des exercices 2009 et antérieurs. Les seules provisions restantes dans les comptes au 31 décembre 2012 sur les zones CNO sont relatives aux consommations d'eau non facturées et s'élèvent à 24 620,9 millions de FCFA.

Dettes financières

Les dettes à moyen et long terme au 31 décembre 2012 s'élèvent à 19 042,6 millions de FCFA dont 16 236,7 millions de FCFA d'avances sur consommations versées par les clients, 1 918,2 millions de FCFA d'emprunts contractés auprès de l'AFD pour le compte de l'Etat et garantis par la SODECI sur les surtaxes et 887,7 millions de FCFA de dettes de crédit bail mobilier.

B. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par le département SOCA de la SODECI, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots à un coût préétabli au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les lots les plus anciens de compteurs immobilisés.

Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations : Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de Développement) facturé aux usagers. La SODECI gère dans ses comptes ce fonds qui présente un solde comptable déficitaire de 1 648,1 millions de FCFA au 31 décembre 2012. De même, la surtaxe, deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclassée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des utilisations. Le solde des surtaxes encaissées à reverser est de 8 971,1 millions de FCFA au 31 décembre 2012.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2012, le solde de cette contribution développement est déficitaire de 476,3 millions de FCFA.

Emprunts

Les emprunts à long terme sont relatifs :

- aux emprunts accordés par l'Agence Française de Développement (AFD). Il s'agit d'un accord de financement à long terme négocié par la SODECI avec l'accord de l'Autorité Affermante (Etat de Côte d'Ivoire). Ces emprunts sont remboursés par prélèvement sur les Surtaxes et la Contribution Développement Assainissement.



- à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI, de la BICICI et de la BIAO pour le renouvellement du parc automobile affecté à l'exploitation, en contrepartie de l'inscription à l'actif des biens pris en crédit-bail.

C. AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au Compte de résultat

Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle

rémunération de SODECI fixée à 250 FCFA/m³, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Ainsi, pour l'exercice 2012, le rattrapage de tarif de 228 FCFA/m³ à 250 FCFA/m³ a généré un chiffre d'affaires de 3 285 millions de FCFA. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment les produits de traitement. En application de cette disposition (article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire), le montant de la révision contractuelle du prix de l'eau évalué à 2 932 millions de FCFA au titre de l'exercice 2012 a été prélevé sur le Fonds de Développement de l'Eau. Ces deux montants sont compris dans le chiffre d'affaires eau.

Ventilation du chiffre d'affaires par activités (en MFCFA)

Désignation	2011	2012
Vente d'eau HT	34 588	40 437
Travaux	10 226	19 766
Services vendus	3 631	3 500
Produits accessoires	664	1 569
Chiffre d'affaires	49 109	65 272

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du conseil d'administration en 2012 au titre de l'exercice 2011 sont de 26 millions de FCFA.

Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires au 31 décembre 2012 s'établit à 5 688 millions de FCFA (profit) et correspond à l'écart positif entre :

- les reprises de provisions liées aux frais de décotes sur les certificats d'Etat et sur la créance cédée à la BIAO en 2011 de 1 527 millions de FCFA,
- les produits nets liés au traitement des opérations en zone CNO pour 13 247,8 millions de FCFA,
- les produits divers HAO de 261,8 millions de FCFA, diminués

- des provisions pour frais sur cessions de créances et provisions pour risques divers de 7 673,4 millions de FCFA,
- de l'écart sur le solde de la compensation à fin 2008 de 1 092,2 millions de FCFA,
- et de la perte sur les certificats d'Etat et sur les cessions d'immobilisations pour 583 millions de FCFA.

Engagements financiers (hors bilan en millions de FCFA)

Les avals, cautions et garanties donnés sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement).

Engagements Reçus	Engagements Donnés
2 184	7 954

